

Pour bénéficier du dispositif de la malle de prév' ou obtenir plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :

CÔTES D'ARMOR ANPAA 22

02 90 90 48 55 ou anpaa22@anpaa-bretagne.fr

FINISTÈRE ANPAA 29

02 98 44 15 47 ou anpaa29@anpaa-bretagne.fr

ILLE ET VILAINE ANPAA 35

02 99 31 58 55 ou anpaa35@anpaa-bretagne.fr

MORBIHAN ANPAA 56

02 97 63 86 86 ou anpaa56@anpaa-bretagne.fr



Pour tout événement de plus grande ampleur ou multisons, contactez directement l'Orange Bleue au **06 08 10 30 12** ou collectiforangebleue@yahoo.fr



La Malle de prév'



POUR LES ORGANISATEURS DE PETITS ÉVÉNEMENTS FESTIFS



UN DISPOSITIF POUR PRÉVENIR LES RISQUES AUDITIFS, SEXUELS, ROUTIERS OU LIÉS À LA CONSOMMATION DE PRODUITS PSYCHOACTIFS...



Aujourd'hui, de nombreux organisateurs ont conscience de la nécessité qu'il y a à mener des actions de prévention et de réduction des risques à l'intérieur et aux abords des manifestations festives. **Ces actions représentent une véritable plus-value en matière de sécurité et d'accueil du public.**

En réponse à ce constat, **le collectif Orange Bleue** a élaboré un dispositif de prévention spécifiquement **destiné aux organisateurs de petits événements festifs** (soirées concerts, fêtes étudiantes, fêtes populaires...) : **la malle de prév'.**

L'objectif est de sensibiliser des personnes-relais au sein des structures organisatrices (associations, collectivités, comités, foyers de jeunes...), qui pourront par la suite animer par eux-mêmes un espace de prévention lors de ces rassemblements.

Un atout supplémentaire pour le bon déroulement des festivités...

Chaque organisateur d'événement a la possibilité de bénéficier du dispositif gratuitement*.

Ce dispositif comprend :

- > **Un temps de sensibilisation pour les bénévoles et les organisateurs** visant à donner les informations nécessaires à la tenue de l'espace de prévention et à l'accueil du public dans une attitude de non jugement,
- > **La mise à disposition d'une malle de prévention complète** contenant des éthylotests, des bouchons d'oreilles, des préservatifs masculins et féminins, du gel lubrifiant, de la documentation variée et adaptée, de la signalétique, des affiches, des présentoirs...

Veillez à anticiper votre demande pour bénéficier du dispositif.



* Le prêt de la malle est conditionné par la participation des bénévoles à un temps de sensibilisation préalable (cf encadré ci-dessus).